

Le mot du Président

Depuis des années nous alertons les entités administratives gestionnaires du Ster et de son environnement de la dégradation de la ria. Si nous n'avons pas le pouvoir ni les moyens financiers de faire avancer nos idées et nos projets, c'est le rôle de notre association de les aiguillonner, de veiller au respect de leurs engagements et prescriptions, d'être une force de propositions. Ce rôle, nous allons continuer à le maintenir avec force et conviction.

Sans attendre, nous poursuivons et accentuons nos actions vers les écoles ; Les jeunes d'aujourd'hui défendront le Ster demain.

Nous poursuivons notre objectif de faire en sorte que la ria du Ster soit reconnue comme un site touristique, et donc économique, majeur de la commune et du pays bigouden.

Nous ne désespérons pas de convaincre la CCPBS que défense du Ster et prévention des inondations peuvent converger sur des actions communes.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons renforcer notre conseil d'administration.

Si le sort du Ster vous concerne, venez nous rejoindre. Le CA actuel est constitué de six administrateurs bénévoles qui ne peuvent faire sans vous.

La Covid-19 a perturbé à nouveau nos activités de l'été 2021 nous obligeant à reporter notre AG qui doit se tenir le 29 octobre 2021 à 18h00 salle du Conseil de la mairie à Plobannaec

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à bientôt à l'Assemblée Générale.

Réunion avec la municipalité

A notre demande, nous avons été reçus début juillet par la municipalité.

Je vous avais fait part dans un mail de notre déception après cette réunion. A la suite de ce mail, Monsieur le maire, qui est aussi adhérent, m'a appelé et nous avons eu une longue conversation qui nous a permis de mettre à plat nos points de vue sur le Ster. Monsieur le maire nous a ensuite transmis par mail des informations sur les actions concrètes menées par la commune et la CCPBS.

En voici le résumé :

- vendredi 16 juillet : rencontre (mairie) avec la DDTM au sujet du dragage de l'entrée du Ster ; objectif : reconduire l'arrêté préfectoral qui arrive à l'échéance décennale fin décembre 2021.
- mardi 20 juillet : rencontre entre autres sujets avec le maire de Loctudy au sujet du dragage du Ster et valorisation du sable extrait au niveau des Sables Blancs.
- mercredi 27 juillet : suite à l'apparition de cavités hydrauliques sur la digue de Kerescant, le maire a pris un arrêté interdisant le passage sur la digue et autorisant la mise en place d'une déviation du circuit de randonnée, réunion technique sur la digue de Kerescant avec la DDTM pour la continuité du passage du Chemin du Ster sur la digue.

Réunions à projeter dans les meilleurs délais :

- rencontre avec élu référent de la CCPBS au titre de la Gemapi et de Ouesco sur la question Ster-Sables Blancs et renforcement du cordon

dunaire au titre de la lutte contre la submersion marine.

- rencontre avec l'élu référent du Syndicat Mixte gestionnaire de l'espace portuaire.

Au niveau de l'étude halieutique débutée en mars dernier, finissant en septembre, les résultats seront connus mi-octobre.

Au niveau du tour complet du Ster, contact pris avec la DDTM pour caler une rencontre à la rentrée à ce sujet en lien avec la CCPBS au titre de la randonnée (suite réunion mairie et CCPBS élu référent randonnée et technicien en date du 21 mai dernier).

D'autres sujets sont émergents : la digue de Kerhoas, continuité bourg de Plobannaec - chemin du Ster.

Toutes ces réunions vont dans le bon sens mais notre association n'y est jamais invitée. Nous avons demandé plusieurs fois une réunion avec la CCPBS, sans résultat.

Les Amis du Ster en bref

Auprès des écoles

- L'école de Larvor nous a sollicité pour travailler avec elle sur un projet pédagogique autour du Ster.
- Nous avons pris contact aussi avec l'école Flemming pour lui proposer nos services.
- Nous collaborons déjà avec l'école St Joseph.



Intervention à l'école Saint-Joseph

Auprès des autorités administratives

Nous allons leur envoyer notre plaquette « institutionnelle » afin de mieux nous faire connaître.

Mairie de Plobannaec-Lesconil, mairie de Loctudy, CCPBS, CCHPB, CD, région, Préfecture, Ouesco.....

...Et des associations pour la protection de l'environnement Bretagne vivante.....

Animations

Nous renouvellerons nos sorties ornithologiques avec Bretagne Vivante et espérons que la fête de la Langoustine 2022 aura bien lieu. Nous y tiendrons comme toujours un stand avec la « goutte d'eau ».



Sortie ornithologique avec l'association Bretagne Vivante

Nous envisageons de faire en 2022, en sollicitant vos archives, une exposition de photos anciennes sur le Ster et un concours photo – intitulé « le Ster insolite ».

Actualités du Ster

L'étude halieutique est terminée et nous devrions en connaître les résultats avant la tenue de l'AG.

Cette étude est la dernière de celles qui étaient rendues obligatoires par arrêté préfectoral et qui devaient être réalisées cinq ans après la fin des travaux du pont digue. Il aura fallu finalement plus de huit ans pour les terminer.

Et après ?

Nous en venons toujours au même sujet :

Que décide-t-on (et qui décide) de faire à partie de ces études.

Nous comprenons bien que la commune de Plobannalec-Lesconil ne peut faire seule.

Nous l'avons dit sans cesse la ria du Ster est un joyau touristique du pays bigouden, et même au delà.

Il paraît normal que cette entité se préoccupe du Ster, ainsi que le département.

La digue de Kerescant, en très mauvais état



La digue de Kerescant : effondrement au droit de l'exutoire

depuis de longues années, s'écroule tout doucement sur elle-même. Conséquence, le chemin de randonnée qui passe dessus est interdit et une déviation a été mise en place en urgence. Celle-ci traverse des propriétés privées et n'est pas aménagée pour un passage sûr. Nous attendons encore sur ce sujet des informations sur le devenir de cette digue.

Devis demandés ? Pour faire quoi ?

Qui paiera ?

Nous avons proposé de rechercher des associations de sauvegarde du patrimoine susceptibles de réaliser les travaux avec un chantier de jeunes. Proposition accueillie fraîchement !

La buse de Saint Alour, en amont du Ster, est en cours de réparation (repositionnée). Sous maîtrise de Ouesco, pour un montant de 6500 € avec un financement agence de l'eau Loire-Bretagne, région Bretagne et départe-



ment du Finistère. Cette buse permet aux anguilles européennes de remonter les cours d'eau douce pour grandir en amont, avant de retourner à la mer.

Belle initiative, qui aura mis le temps pour être réalisée (dossier monté il y a plusieurs années).

Où l'on voit que les entités administratives peuvent faire, avec du temps, des actions sur le Ster.

Le chemin autour du Ster reste un vœu pieux. Il faudra encore beaucoup de temps et d'énergie pour le voir réalisé.

Le port : une étude est lancée sur l'environnement du port et l'interface port - ville.

Comme vous le savez peut-être, le Ster aval (de l'embouchure au pont-digue) fait partie du port

de Lesconil. Abandonné par le syndicat mixte depuis qu'il l'a récupéré du Conseil départemental (sauf pour encaisser les AOT) que va-t-il devenir après cette étude ?

Le syndicat mixte n'en veut plus !

On parle aussi d'une mise en valeur du Ster Nibilic : par qui ? Pour quoi faire ?

Comme nous ne sommes invités dans aucune instance, nous n'avons pas ou peu d'informations.

La dune des Sables Blancs : Lors des opérations d'élargissement de la flèche de Beg Gwen qui ont eu lieu ce printemps, une nouvelle fois le sable extrait a été mis sans concertation par la CCPBS sur une partie de l'arrière dune alors que l'arrêté de la préfecture prévoyait de mettre ce sable sur la plage. Le « beau » sable doit être déposé sur la plage. Il faut renforcer l'arrière dune mais pour cela il faudrait y mettre les sables vasards qui sont à prendre, en quantité, au milieu du Ster.

Le coup de cœur de l'Association



« Fan de BD c'est la couverture du livre qui m'a interpellée ; et en le feuilletant je l'ai trouvé plein d'humour et en plus le propos avait l'air d'être traité de façon très pédagogique ; je n'avais pas une idée très précise sur la biodiversité ; je l'ai donc acheté et lu ; Et honnêtement ça vaut vraiment le coup de le lire.

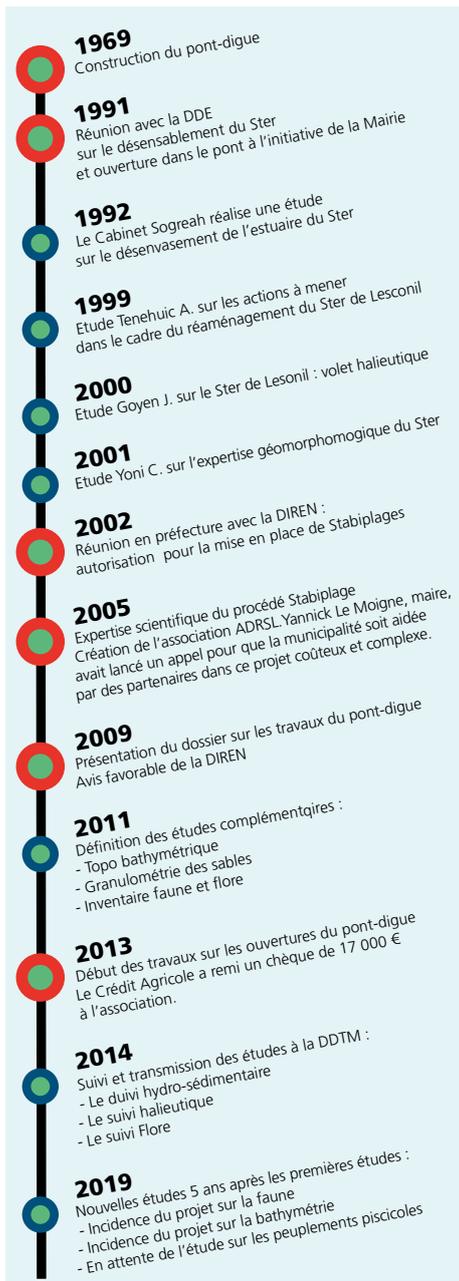
Ça commence par une information sur les notions de Biodiversité, d'écosystème.

On voyage de la forêt amazonienne aux fonds marins ; l'auteur examine tous les dangers qu'il peut y avoir autour de la biodiversité mais il propose les solutions ; ce qu'il faudrait faire pour préserver notre monde de demain. Un livre incontournable et reposant à lire pour qui veut en savoir plus. »

En route vers l'extinction finale ? Et si on misait plutôt sur la biodiversité ? de Gilles Macagno. Editeur : Delachaux et Niestlé.

Rétrospective des actions pour la sauvegarde du Ster de Lesconil

Principales dates des actions engagées par les différentes municipalités depuis 50 ans



Depuis très longtemps le Ster a été un centre d'intérêt économique entre autres, comme notre historien Vincent Le Floc'h le développe dans la partie historique de la lettre du Ster. Depuis le début du XX^e siècle les riverains se sont inquiétés des risques d'inondation, de renforcement du cordon dunaire et de la dérive littoral déplaçant le sable dans l'estuaire. Les municipalités successives de cette époque ont pris en main l'avenir du Ster en réalisant quelques travaux d'urgence.

Vous trouverez ci-après les principales dates et actions menées jusqu'à ce jour.

- **1937** : construction d'un épi en pieux et fascine à l'extrémité ouest de la flèche sableuse contre les apports de sable dans l'estuaire.

- **1940** : un rideau de palplanches est édifié sur la partie centrale de la dune.

- **1962** : un épi en gabions est mis en place dans le prolongement de la digue du Cosquer. Il se révèle inefficace pour lutter contre le démaigrissement du cordon.

- **1967-1969** : construction du pont-digue.

Si l'on peut se féliciter de la liaison entre Lesconil et Larvor, la solution technique choisie n'a pas été une réussite et a contribué à une mort programmée du Ster en limitant les échanges hydrauliques.

Si des projets étaient dans les cartons pour sauver le Ster, il faut attendre 1991 et la mandature de Jean Folgoas pour que les premières actions se concrétisent : réunion avec la DDE, lancement d'une étude sur le désenvasement du Ster, étude d'impact sur la réhabilitation de la ria.

Les études se sont succédées sous la mandature de Yannick le Moigne pour aboutir en 2003 à la pose de 5 Stabiplages pour réengraisser la plage des Sables Blancs en ralentissant la dérive littorale et protéger le cordon dunaire.

- **2005** : création de l'association ADRSL avec la bénédiction de la municipalité.

- **2007** : étude des peuplements ichthyologiques du STER par Myriam Diascorn, étudiante en master pro.

Lancement d'une pétition à l'initiative de l'association pour que s'ouvre la fameuse digue-route.

Lancement d'une étude hydrosédimentaire de l'estuaire du Ster par la société DHI.

Sous la mandature d'Alain Lucas :

- **2009** : finalisation du dossier pour la réalisation des travaux sur le pont-digue.

Le 20 février réunion avec le Conseil Général en compagnie de l'association ADRSL.

Le 29 décembre, validation par les services de l'État de l'étude DHI.

- **2011** : Approbation du dossier et définition des études complémentaires au nombre de trois : Topo bathymétrique pour analyse des prélèvements du sable de Beg Gwen, Granulométrie des sables + analyse physicochimique, inventaire faune et flore.

Arrêté préfectoral pour le désensablage de Beg Gwen.

- **2012** : 7 février présentation du dossier du Ster au Ministère par Monsieur le Maire, Alain Lucas et Monsieur le Pemp.

Le ministère de l'Écologie et du Développement durable a accordé une subvention de 525 000 € pour la ré-estuarisation du Ster.

Le fonds européen FEDER annonce une enveloppe de 200 000 € pour le Ster.

- En accord avec la Mairie, l'ADRSL a lancé un programme de recherche de fonds.

- **2013** : Réalisation des travaux sur le pont-digue, agrandissement de la première ouverture et création de la deuxième ouverture.

Le 15 novembre, le Crédit Agricole a remis un chèque de 17 000 € à l'association pour la réhabilitation du Ster.

- **2014** : Suivi des végétations et de la flore de l'estuaire du Ster dans le cadre du programme de ré-estuarisation.

La présente étude réalisée en juin 2014 constitue le suivi de ces végétations et de cette flore, trois années plus tard, après la réalisation, au premier semestre 2013, de travaux d'aménagement sur le pont-digue.

Transmission des 3 études à la DDTM le 29/12/2014 :

- Le suivi Hydro-sédimentaire
- Le suivi halieutique
- Le suivi flore

Mandature de Bruno Jullien :

- **2017** : Réunion en préfecture, point sur les travaux du pont-digue.

- **2018** : Étude suivi 2018 des végétations et de la flore de l'estuaire du Ster et de la plage des Sables-Blancs dans le cadre du programme de ré-estuarisation.

Réunion 25 septembre 2018 avec le cabinet IRH et DDTM : précision sur le protocole de suivi des impacts et son calendrier.

- **2019** : Études suivi de l'impact des travaux du Ster de Lesconil 2019 :

- Incidence du projet sur la faune
- Incidence du projet sur la topographie et la bathymétrie de l'estuaire
- En attente de l'étude sur les peuplements piscicoles.

Nous sommes arrivés à un moment important pour l'avenir du Ster :

- L'arrêté préfectoral pour le désensablage de Beg Gwen devrait être renouvelé,

- Les 3 études principales sont maintenant terminées, elle doivent être présentées en préfecture pour définir la suite à donner aux travaux engagés en 2013.

Nous souhaitons que la municipalité actuelle, la communauté de communes et le Conseil départemental, prennent en compte les enjeux économiques, touristiques, halieutiques du Ster et la mesure des finances déjà engagées depuis 30 ans dans les nombreuses études et travaux réalisés.

Un peu d'histoire - Par Vincent Le Floc'h

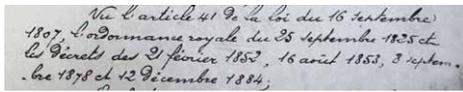
LES POLDERISATIONS DU XIX^e SIÈCLE (première partie)

Le Ster, tel qu'il apparaît sur les cartes antérieures à 1850, était plus étendu qu'actuellement. Les polderisations s'étalant sur la seconde moitié du XIX^e siècle en ont considérablement réduit l'étendue.

POURQUOI CES POLDERISATIONS ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées.

- Des lois autorisent et favorisent la vente d'une partie du domaine maritime. Toutes les mises en vente qui nous concernent commencent par le rappel des lois ou décrets qui rendent légales ces ventes.



La loi du 16 septembre 1807 autorise en effet la vente de certains biens de l'État comme les marais auxquels sont assimilés les terres découvertes à chaque marée.

- Les raisons d'hygiène et de salubrité publique préoccupent les responsables du pays. A une époque où on ignorait encore les mécanismes du déclenchement des différentes maladies, on se contentait de suspecter la mauvaise qualité des eaux. Les idées de Pasteur ne commenceront à porter leurs effets dans le Sud du Pays bigouden et ailleurs qu'à l'extrême fin du XIX^e siècle, chez nous après la terrible épidémie de choléra qui s'abattra sur la population du Guilvinec en 1885-86. Pour l'instant on se méfie essentiellement des « miasmes délétères » associés aux eaux stagnantes. Toute action visant à les supprimer est perçue comme un grand pas pour le bien de l'humanité.

- Des raisons économiques et financières interviennent également. Assécher des terres gagnées sur la mer, c'est donner aux paysans des terres nouvelles à exploiter, notamment des prairies qui manquaient dans beaucoup de fermes. Mais cela n'est possible que si l'on dispose des moyens financiers pour réaliser les travaux nécessaires, notamment construire la digue. Pour des opérations de plus grande envergure, tel l'assèchement de ce qu'on appelait à l'époque « les marais de Brémoguer », les revenus devaient être encore plus conséquents. Seul un négociant ou homme d'affaires en était capable, en l'occurrence ici le pont-l'abbiste Hyacinthe Le Bleis qui finira par l'emporter sur ses concurrents à l'occasion de la mise en vente de 1849.

Ainsi les différentes polderisations du Ster menées à cette époque sont perçues comme des opérations de progrès. On ne pensait pas à l'époque que rétrécir le Ster, c'était réduire l'effet de chasse à marée descendante et ainsi perturber le cycle naturel mis en place depuis des siècles. Nous en subissons actuellement les effets, auxquels s'ajoute la construction du pont-digue en 1968. Les dérèglements ainsi créés sont d'ailleurs à l'origine de la création de notre association : l'Association de Défense du Ster de Lesconil devenue ADRSL / Les Amis du Ster.

Pour des raisons de découpage, nous réserverons pour le prochain numéro l'étude du premier et du plus important polder, celui aussi dont la documenta-

tion est la plus abondante et que nous appelons de nos jours le Ster Kerdour.

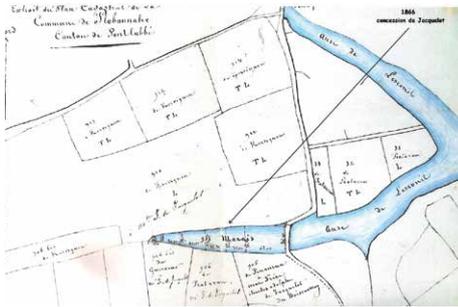
LISTE DES POLDERISATIONS

Le tableau ci-dessous en donne le détail :

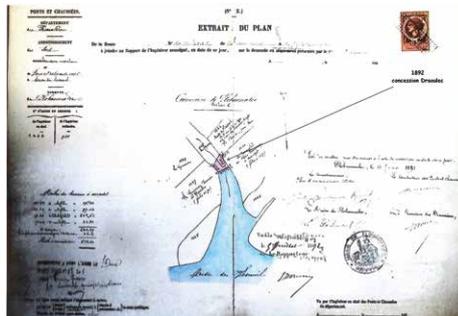
ANNEE	CONCESSIONNAIRE	MODE D'ATTRIBUTION	SUPERFICIE	PRIX
1849	Hyacinthe LE BLEIS	enchères	85 hectares environ	6 000 F.
1866	de JACQUELOT du BOISVOUVRAY	amiable	5 846 m ²	584 F.
1891	DRAOULEC	amiable	615 m ²	59 F.
1893	CARIOU	enchères	13 258 m ²	240 F.
Vers 1900	TOULEMONT et autres	?	?	?

On ne précise pas le mode d'attribution mais manifestement, la vente se fait à l'amiable lorsque l'acquéreur est le seul à être intéressé, parce qu'il possède déjà les terres qui avoisinent le bien mis en vente. Dans les autres cas, l'adjudication se fait aux enchères et la lutte est parfois rude entre les acquéreurs potentiels comme en 1849.

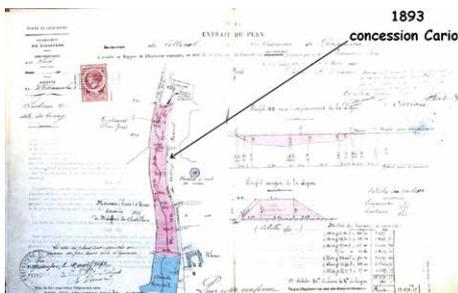
1866 : concession de Jacquilot (de Quimper) à Pont Plat



1892 : concession Draoulec (de Trevelop) à Kerscant



1893 : concession Cariou (de Kerniviel) à Kerhoas



Deux cas particuliers :

1895 : la tentative avortée de Janvier de la Motte à Kerlut

Les propriétaires de l'ancien manoir de Kerlut et des

terres avoisinantes, le comte Arthur Janvier de la Motte et son épouse, Céline Chauvel, se proposent d'acheter toute l'extrémité du Ster, du côté de Pont Plat et de Pont Leverien. Le projet est soumis au conseil municipal. Tous les élus de Lesconil votent unanimement contre. Le compte-rendu n'en donne pas les raisons. On peut vraisemblablement penser que cela aurait perturbé le retour des marins de Lesconil partis en cas de tempête, mettre leurs bateaux à l'abri à Loctudy. Ce retour, l'hiver, se faisait dans le noir, la nuit tombée, d'où le nom donné à ce chemin : « an istrevet zu » (le chemin creux noir) dont les anciens se souviennent. Les propriétaires de Kerlut n'insistent pas et se lancent alors dans la construction du nouveau manoir que nous pouvons voir de nos jours.

Vers 1900 : construction de la digue de Kerscant

Paradoxalement, c'est sur la dernière concession que nous sommes le moins bien renseignés. Faute de trouver, dans le service des archives, le nom du (ou des) propriétaire, les services de l'État ont fini par attribuer d'office la propriété à la commune de Plobannalec. L'occasion nous est offerte de faire le point sur la question.

Nous savons, par un inventaire établi à la mort de Jacques du Haffond de Kerscant en 1657, que, dans la liste de ses biens, figure « le moulin à mer de Trevelop » qui, manifestement était situé à l'emplacement de ce que nous appelons aujourd'hui la digue de Kerscant. Fonctionnait-il à cette date ou était-il en ruine ? Nous ne le savons. Toujours est-il que de cet édifice rien ne subsiste autour des années 1900 comme le montre parfaitement le plan illustrant la concession Draoulec en 1892. Cependant la digue figure sur la carte de la Côte Ouest de France (portion anse de Bénodet et ses abords). Les plans, signale la carte, ont été levés en 1903 et 1904. Le créneau de la construction de la digue se situe donc entre 1892 et 1903

A défaut de document écrit à la disposition du public, il nous faut nous rabattre sur la tradition orale que nous avons recueillie il y a quelques années. Cette opération aurait été menée à l'initiative de Corentin Toulemont habitant Kersaux en Treffiatag et propriétaire d'une des fermes de Trevelop. Sa réputation d'expert en travaux hydrauliques se confirmera plus tard à l'occasion de l'assèchement des marais de Treffiatag s'étendant de Kersaux à Lehan. Il aurait convaincu les tenanciers des fermes de Trevelop et Kerlouet de s'entraider pour réaliser la digue et ensuite de se partager les terres ainsi polderisées.